

**REPUBLIQUE DUBURUNDI**



**REPUBLIKA Y'UBURUNDI**

**COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MADAME  
ROSE NDUWAYO, VICE-MINISTRE CHARGÉE DES  
DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU  
GENRE LORS DE LA 52<sup>ème</sup> SESSION DE LA  
COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME**

*New York, le 27 février 2008*

*Mission Permanente de la République du BURUNDI auprès des Nations Unies*

*Téléphone: 212 499 0001, 2, Fax : 212 499 0006*

*Email : ambabunewyork@yahoo.fr*

## **1. Introduction**

Le thème international de cette année sur le budget investi dans le secteur femmes est tombé à point nommé dans mon pays qui est en train de sortir d'une longue période d'un conflit qui l' a profondément miné, et qui à présent chemine vers le rétablissement d'une paix restauratrice. Dans un contexte pareil, même si les défis sont de diverses sortes, le rétablissement des esprits et des corps appelle avant tout les stratégies de relance économique pour la réduction de la famine et de la pauvreté, car comme un adage le dit, « ventre creux n'a point d'oreille »

En ajout a la crise socio- politique qui a duré plus d'une douzaine d'années, la sécheresse et autres aléas climatiques imprévisibles n'ont fait qu'empirer une situation qui était déjà désastreuse. Tous les secteurs de la vie ont été affectés ; la santé, l'éducation l' environnement, l'emploi, la gestion des finances sans parler de la détérioration des mœurs qui , jusqu' alors étaient les garants du respect et de la protection des personnes vulnérables , en l'occurrence les femmes, les enfants et les personnes âgées.

On ne pourrait pas non plus passer sous silence l'aggravation apportée par l'instabilité cyclique qui s'est cristallisée dans les pays de la région des Grands Lacs de l'Afrique centro-orientale couvrant les zones du Burundi, du Rwanda et de la République Démocratique du Congo (RDC), en grande partie des femmes et des enfants dépouillés de tous leurs biens.

## **2. Vue générale sur les réalisations**

Le Burundi a souscrit de bonne heure aux thèmes du programme adopté à l'issue de la quatrième Conférence Internationale des Femmes à Beijing en 1995. Ces thèmes ont été la base de référence dans l'élaboration de la Politique Nationale Genre adoptée par le Gouvernement en octobre 2003, un document clair et bien structuré pour permettre à suffisance une mise en application facile à intégrer dans les programmes de développement socio-économique envisagés par l'état.

Le bilan des réalisations dix ans après Beijing fait preuve des progrès, des efforts, mais aussi et malheureusement, des défis ayant presque tous trait à la disproportion dans la répartition du budget national par Ministère et par domaine. C'est avec amertume que les femmes burundaises ont toujours déploré le faible pourcentage accordé au ministère technique ayant en charge la coordination des projets et initiatives visant la promotion et l'intégration effective de la femme comme actrice dans la vie de la nation. Jusque l'année dernière, ce pourcentage était de 1% de tout le budget annuel national. Cette année la diversité des catégories des personnes sinistrées, dont les victimes de la crise, des catastrophes naturelles, orphelins, malades indigents, rapatriés et déplacés, a fait que le pourcentage soit relevé à 1%. Toutefois, la collaboration serrée avec les autres ministères techniques, chacun intervenant dans sa spécificité, font que leur apport soit considéré comme un ajout de pourcentage au taux accordé au Ministère du genre.

### ***2.1 La Sécurité, l' Economie, la lutte contre les violences faites aux femmes***

Sur le plan sécuritaire, l'engagement des femmes burundaises dans la résolution pacifique des conflits de leur pays, s'est traduit dans l'émergence d'un nombre imposant d'associations féminines sillonnant tout le pays jusqu'aux communautés de base s'instituant ainsi en partenaire dynamique au Ministère du genre. La résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies est venu renforcer le devoir de l'Etat à prendre en considération les desiderata des nouvelles venues à être associées aux processus de décision sur la paix. Toutes les Commissions prévues par la Constitution et déjà mises en place réservent une place obligatoire aux femmes. A ce stade, le Gouvernement vient d'initier de nombreux projets dans le cadre de la consolidation de la paix, parmi eux un grand projet baptisé « Projet femmes » soumis par le Ministère du Genre avec l'appui de l' UNIFEM, est en cours d'exécution. Il s'agit d'une vaste entreprise par laquelle beaucoup de femmes vulnérables vont bénéficier des enseignements sur la paix et en même temps d'une assistance en AGR pour relever leur condition économique.

La lutte contre les violences faites aux femmes est une autre rubrique financée par le projet femmes précité. Les viols sont devenus un

phénomène qui prend à l'heure actuelle une ampleur inquiétante. Comme le projet ne couvre pas tout le pays, les autres initiatives de la société civile apportent leur assistance. Elles sont pour la plupart appuyées par les unités genre des agences des Nations-Unies. D'autres par contre deviennent inactives suite au manque de fonds. Pris en considération la résurgence des actes de bavure dans certaines localités, le souhait est que le Ministère des Finances use de son influence en tant que gestionnaire des chiffres pour l'ouverture d'une ligne budgétaire destinée aux interventions d'urgence entre autres la prise en charge matérielle, juridique et socio-psychologique des victimes, particulièrement celles des violences basées sexuelles.

### **2.3. La santé**

Sur le plan de la santé, à côté de la gratuité des soins médicaux pour les enfants de moins de cinq ans, le taux de mortalité des femmes en cours d'accouchement a diminué sensiblement grâce à la mesure gouvernementale de la gratuité des services et des soins de maternité. Il s'agit d'un investissement capital de l'Etat dans le combat de la justification injuste et avalisée par ce que les analystes ont appelé « la condition féminine » inégalité dont personne ne se juge liable parce que consacrée par la nature, alors qu'elle peut être combattue. Les paiements mensuels aux hôpitaux et centres de santé sur cette ligne se chiffrent en termes de milliards. Le défi qui persiste est celui d'accès rapide aux centres de santé ou hôpitaux à cause de longues distances à parcourir. La perspective d'au moins un centre de santé par entité sectorielle administrative mérite d'être une priorité d'urgence.

### **2.4. L'Education**

Dans le domaine de l'éducation, la nouvelle politique de la scolarisation primaire pour tous est un autre effort dont les femmes sont reconnaissantes envers l'état burundais, à en juger par le coût. L'afflux de beaucoup d'enfants, surtout les filles, jusqu'au débordement des classes, a révélé la réalité impact de la misère dont l'incapacité de la plupart de parents de payer les frais scolaires pour leurs enfants.

Toutefois, les déperditions frappant surtout les filles au secondaire et au supérieur est un autre handicap à combattre notamment par des

séances de conscientisation multipliées. Les centres de développement familial, CDF en sigle, qui sont des structures décentralisées du Ministère du Genre et qui exécutaient ce travail avec l'appui d'un projet qui a clôturé récemment ses activités, viennent de perdre leur fonctionnalité parce que la requête du ministère à ce sujet n'a pas été retenue dans les prévisions budgétaires annuelles de l'état pour l'année en cours. Collaborateurs dynamiques de l'administration de base, cette dernière souffrira profondément de leur perte. Du côté alphabétisation des adultes, la proportion des femmes est prépondérante avec 32% sur un total de moins de 40%, et leur formation était aussi dans les programmes des CDF. De nouveau, le nombre de femmes analphabètes va encore augmenter.

### ***2.5. L'Intégration des Femmes au pouvoir et dans la lutte contre la pauvreté.***

D'importants programmes visant l'amélioration des conditions économiques ont été entrepris par le gouvernement. A cette fin, ce dernier a négocié et mis en œuvre des réformes macro-économiques et structurelles appuyées par des partenaires multilatéraux ou bilatéraux. La réforme structurelle de bonne gouvernance pour renforcer la transparence et la gestion des affaires publiques, des réformes sectorielles pour la relance économique, des réformes d'ajustements intérieurs pour restaurer la stabilité macro-économique, le désengagement de l'Etat dans les secteurs productifs, ce sont là les programmes sur lesquels repose l'espoir de la réduction du fossé entre les sexes.

En effet, ces réformes sont basées sur les axes prioritaires d'un programme triennal le **Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté**, le **CSLP**. Celui-ci, en cohérence avec les **Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD**, et les conventions internationales comme la **CEDEF**, est un outil sur lequel les politiques et les programmes s'appuient pour créer un nouveau paysage du Burundi à moyen et long terme, qui privilégie un développement centré sur la valorisation de tout citoyen burundais sans discrimination aucune, en tant qu'acteur et premier bénéficiaire du progrès dans le respect de l'équité, de l'égalité des genres : 35% des femmes au Parlement, 30% des femmes ministres femmes au gouvernement avec des ministères clés comme celui des Finances, du Commerce, de la Fonction publique etc. Un

rapport sur la première évaluation qui a eu lieu au courant de ce mois de février 2008 est attendu.

Au-delà de cette avancée des femmes aux postes de responsabilité et de prise de décision traditionnellement masculines, on peut noter également leur percée dans les postes de police et de la défense nationale .On compte 557 femmes policières et militaires dont 80 Officiers, 170 brigadiers et sous-officiers, 307 agents de police et Hommes de rang, 1Inspecteur Général Adjoint de la Police Nationale, des Chefs de Service et Chefs des Bureaux à la Police Nationale et Force de Défense Nationale, Commandant de la Police Nationale Chargée de Protection des mœurs et des mineurs,.Deux femmes Officiers ont été envoyées dans les missions internationales de maintien de la paix au Darfour et en Somalie.

L'entreprenariat féminin émerge aussi timidement en ville mais ne fait pas encore d'écho dans les milieux ruraux pour instigation de la femme rurale à l'autonomisation. Un encouragement et des programmes de formation et de gestion dans ce secteur sont nécessaires.

### ***Conclusion***

De ce bilan résumé, on dégage que les efforts sont là, palpables. Les défis à relever sont aussi encore nombreux mais à voir le souci de l'état de vérifier le pourcentage de l'intégration du genre dans toutes les institutions, on ne doute pas que l'amélioration ira toujours croissante. La révision du Code des Personnes et de la Famille et celle du Code Pénal en vue d'éliminer les articles portant préjudice aux femmes sont des preuves parmi tant d'autres. Les femmes burundaises sont sûres que même le projet de loi sur les Successions, les Régimes matrimoniaux et les Libéralités accordant droit d'héritage aux femmes, et qui a été beaucoup combattu surtout en milieu rural, finira un jour par rencontrer un terrain d'approbation. Les femmes burundaises expriment leur satisfaction sur le salut qu'elles ont trouvé dans les conférences régionales ou internationales car elles sont convaincues et confiantes que même les obstacles qui leur font barrage actuellement seront surmontés grâce à l'observatoire d'échange qu'a institué la solidarité des femmes à travers l'organisation des rencontres.

**Je vous remercie**